

COMMUNIQUE
UNSA-RETRAITES
OCTOBRE 2018



MANIFESTATION DES RETRAITES LE 18 OCTOBRE 2018

TOUS ENSEMBLE CONTRE LES MESURES SUIVANTE :

- ➔ Augmentation de la CSG de 1,7 %, au 1^{er} janvier 2018.
- ➔ Désindexation des pensions par rapport à l'inflation, avec seulement 0,3 % de revalorisation pour 2019 et 2020, sachant que les prix ont augmenté de 2,3 % entre juin 2017 et 2018.
- ➔ Les retraites ne sont pas des « prestations sociales », mais un droit résultant des cotisations versées tout au long d'une vie professionnelle.
- ➔ Pourquoi ne pas réduire les aides aux plus riches qui représentant au bas mot 300 milliards d'euros par an « un pognon de dingue » ! « Fraude et évasion fiscale, CICE, pacte dit de responsabilité », ces cadeaux équivalent au montant total des pensions retraites versées en France.

EXIGEONS ENSEMBLE :

- La suppression de la hausse de la CSG.
- La fin du gel des pensions.
- L'indexation des pensions sur les salaires.
- Le maintien du niveau des pensions de réversion, sans condition de ressources.
- La perte d'autonomie prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.

Rendez-vous le 18 octobre 2018 – Place de l'Opéra
Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus.

PERMANENCE :

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :



LUNDI 19 NOVEMBRE 2018
De 9 H 30 à 12 H 30
Au siège du Syndicat
11 rue Victor Hugo – 93170 BAGNOLET
Mail : unsaretraites@laposte.net



RETRAITÉ-E-S D'ILE DE FRANCE

TOUS DANS L'ACTION

LE 18 OCTOBRE 2018

À 14 h 30

PLACE DE L'OPÉRA

NON LES RETRAITÉ-E-S NE SONT PAS DES PRIVILÉGIÉ-E-S
OUI À LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

- + Pas de petites pensions inférieures au SMIC pour une carrière complète
- + Revalorisation au 1^{er} avril et non au 1^{er} janvier de l'année suivante
- + Compensation de la hausse de la CSG
- + Indexation des pensions sur un indice qui tient compte à la fois de l'évolution des prix et de l'évolution du salaire annuel moyen